FORUM INTERNATIONAL SUR LA RSE AU SENEGAL

RAPPORT GENERAL DE LA 9e EDITION

Rapporteur :

M. Cheikh Papa DIEME,
Naturaliste-Environnementaliste

SOMMAIRE

INTRODUCTION : 3

1. NOTE CONCEPTUELLE 4

2. PROGRAMME DU FORUM 7

3. DEROULEMENT DU FORUM 9

3.1. Cérémonie d'ouverture 9

3.2. Remise de trophées à des entreprises 11

3.3. Panel 1 : Des soins de qualité pour tous, responsabilités et opportunités du partenariat public privé des acteurs de la Santé 13

3.4. Panel 2 : Engagement communautaire des Acteurs de la Santé et des Entreprises RSE dans le domaine de Santé 19

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS : 27

INTRODUCTION :

La 9ème édition du Forum sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Sénégal, organisée par l'**Initiative RSE Sénégal** en partenariat avec le **Laboratoire BIO 24, SOS Médecins Sénégal, Clinique NEST FOR ALL** et l'**Alliance du Secteur Privé pour la Santé (ASPS)**, a porté sur « **Les enjeux de la RSE dans la prise en charge de la Couverture Sanitaire Universelle de la Région de Saint Louis** ». Cette édition, placée sous le haut parrainage du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal, a été l'occasion de porter un plaidoyer fort pour la construction d'un partenariat public-privé basé sur les principes de responsabilité, d'éthique, de transparence, de respect des engagements et de redevabilité. Ce partenariat public-privé est aujourd'hui un gage de réussite pour le vaste programme de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) que le Sénégal est en train de mettre en place dans une optique d'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD).

Dans son ambition de promouvoir de façon inclusive la RSE dans les différents segments de l'économie sénégalaise et dans toutes les contrées du Sénégal, RSE Sénégal a entrepris depuis deux (02) ans une délocalisation de ses activités dans les régions. C'est à ce titre que la 8ème édition a été organisée à Ziguinchor et cette 9ème édition à Saint-Louis.

Saint-Louis occupe aujourd'hui une place stratégique dans le développement économique du Sénégal tant de par son potentiel de filières porteuses de création de valeur ajoutée et de d'emplois que tant de par ses ressources gazières et pétrolières. Dans cette situation de bouillonnement économique, il est indispensable que les entreprises qui opèrent dans cette région prennent en compte non seulement les enjeux environnementaux mais aussi les enjeux sociaux et particulièrement la question de la santé des populations.

1. NOTE CONCEPTUELLE

La 9ème édition du «Forum sur la RSE au Sénégal» se tiendra le 25 Novembre 2017 à Saint Louis du Sénégal, dans la Région du Fleuve, à l'initiative d'un groupement d'entreprises engagées dans la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et évoluant dans une chaîne de prestations de services de Santé. Il s'agit du **Laboratoire BIO 24, SOS Médecins Sénégal, Clinique NEST FOR ALL**. Placé sous le parrainage du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, le Forum portera sur le thème : «les enjeux de la RSE dans la Couverture sanitaire universelle de la Région de Saint Louis».

Il se tiendra en prélude et avec le soutien de l'Organisation «Le Forum de Saint Louis du Sénégal». Rendez-vous de la créativité et de l'engagement social en Afrique, Le Forum de Saint Louis est un évènement unique qui place le continent africain et ses villes secondaires au cœur d'une dynamique nouvelle. La RSE jouant de plus en plus un rôle important dans le Développement durable des villes secondaires, il était important pour les initiateurs de ces deux évènements d'associer, au profit de l'Afrique et du Sénégal en particulier, les ressources et expertises scientifiques qui seront tirées de ces deux évènements, le 25 Novembre 2017 pour le Forum sur la RSE au Sénégal, du 26 au 28 Novembre 2017, pour Le Forum de Saint Louis.

En effet, la Ville de Saint Louis et sa région occupent une place prépondérante dans les stratégies nationales de développement économique du Sénégal de par son potentiel de filières porteuses de création de valeur ajoutée et de d'emplois :

- Tourisme : l'Etat du Sénégal prévoit de faire de la région de Saint Louis une destination touristique à part entière grâce à « la protection et la mise en valeur des milieux naturels et patrimoniaux »,

-Electricité : les ressources en eau abondantes de la Région de Saint Louis sont valorisées grâce à la réalisation des barrages hydro-électriques de Diama et Manantali, intervenant à la fois comme sources d'approvisionnement pour la **SENELEC** mais également donneurs d'ordre pour plusieurs PME sénégalaises du secteur de la maintenance.

- Agro business : la Région de Saint Louis se distingue particulièrement dans le secteur primaire et dans l'agroalimentaire, enregistrant ainsi la présence de plusieurs unités agro-industrielles, membres de l'association VALLAGRI (Agro-industriels de la Vallée du Fleuve : **CSS, GDS, CSL, SOCAS**, etc…),

- Pêche : la région de Saint-Louis renferme d'énormes potentialités favorisant l'émergence du secteur de la pêche qui participe à son développement économique et social. La présence de sociétés exportatrices constitue des indicateurs pertinents des potentialités de la région pour la pêche industrielle.

- Pétrole et Gaz : la découverte de gaz par **KOSMOS Energy** dans la zone offshore de la Région de Saint Louis augure d'un développement d'une nouvelle filière industrielle à fort impact économique, social et environnemental à condition que la problématique du «Content local» soit parfaitement maîtrisée par les acteurs de la Région de Saint Louis.

La Région de Saint Louis enregistre de plus en plus de grandes entreprises et des investisseurs qui contribuent effectivement au développement économique. Toutefois, ce développement ne peut se poursuivre sans davantage de considération par ces entreprises des enjeux des conditions environnementales et des besoins des populations, y compris en matière de santé. La santé est en effet un élément-clé du processus en cours vers un

développement durable et les êtres humains doivent être au centre de l'attention des entreprises. Les besoins de santé primaire de la population de la Région de Saint Louis font partie intégrante de l'accomplissement des objectifs de développement durable. En donnant aux populations de la Région de Saint Louis, et en particulier aux plus pauvres, l'accès à des services de soins de qualité en même temps que l'accès au travail et au logement, il est possible de combattre par la RSE la pauvreté et de pérenniser ainsi une trajectoire de développement à la fois des entreprises et de la Région.

Une plus forte implication des entreprises pour la couverture sanitaire universelle (CSU) dans la Région de Saint Louis va nécessiter une mise à niveau des acteurs de la Santé sur le concept de la RSE. Pour ceux-ci, la RSE est un mode de pensée assez naturel en raison de leur cœur de métier. En effet, les entreprises de la santé ne sont pas des entreprises commerciales comme les autres : elles traitent des problématiques humaines de taille et portent des valeurs humanistes telles que la solidarité, l'assistance, ainsi qu'une éthique en accord avec la défense de ses valeurs.

Aussi, à l'instar des entreprises sénégalaises à fort impact social et environnemental, l'intégration de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et du Développement Durable dans le système de management des acteurs privés de la Santé devient un axe de réflexion et d'action incontournable. Il est aujourd'hui indispensable pour les acteurs du système de santé d'améliorer leur impact environnemental et de s'interroger sur leur rôle et leur action en tant qu'acteur social et économique. Il y a pour ce type d'acteurs des opportunités de différenciation, de positionnement, de performance économique et sociale.

Les entreprises de la santé, qui placent l'humain au cœur de leur métier, jouissent d'un léger avantage par rapport à celles des autres secteurs : la RSE semble bien faire partie intégrante de leur ADN. C'est notamment le cas au niveau de trois (3) entreprises évoluant chacune dans un segment de la Chaîne de valeur de la Santé au Sénégal, qui ont trouvé à travers la RSE un moyen d'optimiser la performance de leur structure sur le plan social, environnemental et économique. Il s'agit du Laboratoire BIO 24, de SOS Médecin et de la Clinique NEST FOR ALL qui collectivement ont décidé cette année, en partenariat avec l'Initiative RSE Sénégal, et en prélude du Forum de Saint Louis, de contribuer à la promotion de la RSE au Sénégal à travers le portage institutionnel de cette 9ème édition du Forum sur la RSE au Sénégal.

Il s'agit pour elle de partager avec les autres acteurs privés et publics de la Santé et les entreprises des autres secteurs les principes fondateurs de la RSE et du Développement Durable et d'en démontrer l'application concrète au quotidien, que ce soit en faveur des populations ou de la communauté du personnel des entreprises du Sénégal, qui sont les principaux bénéficiaires des soins de santé.

Au-delà de cet objectif, le présent forum constituera un cadre pour :

- sensibiliser et renforcer les capacités des acteurs privés de la Santé sur les normes et standards en lien avec la RSE et le Management de la Qualité ;
- réfléchir sur l'impact de la RSE en Santé sur l'amélioration de l'Environnement des affaires et la promotion de l'investissement au Sénégal, en particulier dans la Région de Saint Louis ;
- récompenser des entreprises qui se sont distinguées cette année dans le domaine de la promotion de la RSE&DD

C’est dans un tel contexte que la présente édition du « Forum sur la RSE au Sénégal », inscrite dans une démarche de Développement Durable, va se tenir le ***25 Novembre 2017 à Saint Louis***, au Quai des Arts.

Participeront à cette « 9ème édition du Forum sur la RSE au Sénégal », outre les représentants des entreprises privées et partenaires institutionnels du groupement d’entreprises Laboratoires BIO 24/SOS Médecins/Clinique NEST et de l’Initiative RSE Sénégal, participants issus des membres de l’ASPS et IOPS + des Grandes Entreprises + TPE et PME, Représentants du Ministère de la Santé et de l’Action Sociale + des Milieux académiques (Enseignants et Etudiants des Universités et écoles) + ONG de la Société civile + Elus locaux + Agences et structures publiques d’encadrement + Partenaires au développement + Presse.

2. PROGRAMME DU FORUM

Les activités de la 9ème édition du forum international sur la RSE au Sénégal sont regroupées dans le programme suivant :

FORUM sur la RSE au Sénégal
9ème EDITION – 25 NOVEMBRE 2017 – SAINT LOUIS

«Les enjeux de la RSE dans la prise en charge de la Couverture Sanitaire Universelle de la Région de Saint Louis»	
SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017 (QUAI DES ARTS)	
9h30-10h00	***Enregistrement des participants***
10h00-10h45	***Cérémonie d'ouverture du Forum***
	✓ ***Président de l'Initiative RSE Senegal : M. Philippe BARRY*** ✓ ***Représentant du Groupement d'Entreprises Laboratoire BIO 24/SOS Médecin Sénégal/NEST FOR ALL : Mme Khadidiatou NAKOULIMA*** ✓ ***Président de l'Alliance du Secteur Privé de la Santé : Dr Ardo BA*** ✓ ***Président du Forum de Saint Louis : M. Amadou DIAW*** ✓ ***Ministre de la Santé et de l'Action Sociale : M. Abdoulaye Diouf SARR***
	✓ ***Remise des Trophées à des entreprises engagées dans la RSE***
10h45-11h15	***Point de presse + Pause-Café***
11h15-13h00	***Panel 1 : Des soins de qualité pour tous, responsabilités et opportunités du partenariat public privé des acteurs de la Santé*** - Les enjeux de la bonne gouvernance dans le secteur de la Santé, - La contribution de la médecine privée dans la réalisation des objectifs de couverture médicale et d'accès aux soins de qualité. ***Pistes de réflexion***: - Le cadre législatif et réglementaire répond-il aux exigences du secteur de la Santé, et quels sont les obstacles à sa bonne application ? - Comment améliorer l'interaction entre les différents acteurs du secteur de la Santé pour une meilleure efficacité du service au citoyen ? - Comment combiner la vision stratégique des acteurs publics et les moyens de la médecine privée pour atteindre l'objectif de la Santé pour tous ? - Poser les bases d'un développement durable du partenariat public privé dans le secteur de la santé : responsabilité des acteurs et bonne gouvernance. ***Intervenants = Ministère de la Santé, Laboratoire BIO 24, SOS Médecin, Alliance du Secteur Privé de la Santé, Inter Ordre des Professionnels de Santé, Hôpital de Saint Louis***
	▪ ***Echanges avec le public***
13h00-14h30	***Déjeuner offert par SONATEL***
14h30-16h30	***Panel 2 : Engagement communautaire des Acteurs de la Santé et des Entreprises RSE dans le domaine de Santé*** - L'engagement social et le serment d'Hippocrate : les fondamentaux (ou les deux piliers) d'une conception responsable et solidaire de la médecine, - Plaidoyer pour un environnement favorable à la pérennisation d'actions solidaires dans le secteur de la Santé ***Pistes de réflexion*** : - Pour une clarification des différentes formes d'engagement communautaire : action sociale, mécénat, publicité induite, investissement productif déguisé ?

	- Quels sont les leviers de l'engagement social dans le secteur de la Santé : financement, fourniture de matériel médical et médicaments, mobilisation des compétences ? - Comment structurer et pérenniser les ressources nécessaires à un engagement communautaire de grande envergure ? - Développer la culture de la bonne gouvernance et de la redevabilité dans les actions communautaire : lignes directrices ? ***<u>Intervenants</u> = NEST FOR ALL, Médecin Chef de la Région de Saint Louis, Agroindustriel (Sodefitex, Wartsila, Grands Domaines du Sénégal, Teranga gold), Shops+/Usaid***
	▪ ***Echanges avec le public***
16h30	***Clôture des travaux de la 9ème édition du Forum sur la RSE au Sénégal***

3. DEROULEMENT DU FORUM

3.1. Cérémonie d'ouverture

Présidée par M. Alassane MBENGUE, Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, la cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal ; de Mme Khadidiatou NAKOULIMA, Directrice Générale de Nest For All ; de Docteur Ardo BA, Président de l'Alliance du Secteur Privé pour la Santé ; de M. Abdou DIOUF, Représentant du Forum de Saint-Louis ; de M. Alassane MBENGUE, Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Action Sociale.

- ***Discours de M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal***

Dans son discours d'ouverture de cette 9ème édition du Forum sur la RSE au Sénégal, M. Philippe Barry en tant qu'expert RSE a tenu à préciser que la RSE ne peut se limiter à la simple action de mécénat ou d'engagement communautaire mais doit d'abord et avant tout être perçue par les dirigeants d'entreprises privées et organisations publiques comme un système de management basé sur les principes de Redevabilité, Transparence, Ethique et Respect des Engagements. Si la finalité demeure pour l'entreprise de réaliser un engagement communautaire qui répond aux enjeux de développement durable, la démarche s'appuie sur une analyse stratégique et la mise en place d'un système de pilotage de la RSE.

C'est dans ce cadre que le Forum RSE 2017 a souhaité récompenser pour la première fois des entreprises sénégalaises qui se sont distingués cette année dans l'amélioration de leur système de pilotage de la RSE, soit par la publication de Rapports RSE selon la norme GRI 4 (Global Report Initiative), à l'instar de Sonatel, Teranga gold, Grands Domaines du Sénégal, soit par une évaluation de leur démarche RSE selon la norme ISO 26000 à l'instar de Eiffage.

Pour faire face aux enjeux de développement durable et principalement aux défis d'améliorer notre système de santé publique, M. Philippe BARRY s'est dit convaincu que la promotion et le déploiement de la RSE dans ce secteur est une voie à explorer. Il a, en effet, rappelé que les 3 principes sur lesquels l'Initiative RSE Senegal se base pour effectuer ce déploiement sont parfaitement adaptables aux organisations publics et privés du secteur de la Santé : l'inclusivité qui permet d'engager un dialogue de qualité entre les acteurs de la sphère d'influence de ce secteur, la matérialité qui permet à tous les acteurs de bien comprendre le sens de la RSE et les enjeux dans ce secteur et enfin la réactivité qui permet d'assurer la mise en œuvre des plans opérationnels engagés dans le cadre de la RSE.

- ***Discours de Mme Khadidiatou NAKOULIMA, Directrice Générale de Nest For All, Représentante des partenaires principaux du Forum***

Dans son propos, Mme NAKOULIMA a rappelé l'ambition de Nest For All qui est essentiellement d'offrir des soins de qualité aux femmes et aux enfants à travers un réseau de soins accessible aux classes moyennes. Cet engagement s'est matérialisé à travers les investissements de Nest For All dans les technologies de pointe, en contribuant à la formation permanente du personnel de soins aux nouvelles techniques et protocoles.

Abordant la question de la création d'un cadre légal, Madame NAKOULIMA a lancé un appel à l'endroit de l'Etat pour la mise en place d'un tel cadre qui inciterait tous les acteurs, qui en ont la capacité, à investir dans

la santé au Sénégal. D'un autre côté, la création de ce cadre mettrait à la disposition de l'Etat et des populations des moyens et une expertise venant d'entreprises et d'investisseurs.

Par ailleurs, elle se dit convaincue qu'avec la RSE et le partenariat public privé des solutions peuvent être trouvées pour développer une offre de santé de qualité dans toutes les régions du Sénégal.

Dans un environnement où la CSU offre une protection sociale fondamentale au patient, elle dira que « si l'accès à la santé est un droit pour tous alors y contribuer est le devoir de tous ! ».

- ***Discours de Docteur Ardo BA, Président de l'Alliance du Secteur Privé pour la Santé***

Dans son allocution, Docteur Ardo BA s'est félicité du fait que le forum vient à son heure, surtout dans un contexte où il est question de contribution du secteur privé dans la satisfaction des besoins de soins de santé. Le privé sanitaire, un des piliers du système de santé au Sénégal avec le privé non sanitaire et le public, dans son exigence de qualité et son souci constant de modernité a toujours été à l'avant-garde des innovations technologiques en la matière, souligna-t-il. Et à ce propos, le Docteur Tidiane SIBY du Laboratoire Bio 24 et le Docteur Massamba DIOP de SOS Médecin, constituent des pionniers et des références. M. Ardo BA reste convaincu que ces acteurs du privé sanitaire peuvent apporter encore plus pour atteindre l'objectif d'assurer à tous les concitoyens des soins accessibles et de qualité. Pour ce faire, il faudrait les accompagner avec des mesures incitatives et des réformes créant un environnement favorable, plaida-t-il. Le privé non sanitaire « est directement concerné par la responsabilité sociétale des entreprises et pourrait investir davantage dans le domaine de la santé pour peu qu'il soit convaincu de la rentabilité », dira-t-il.

Longtemps considéré comme social, le domaine de la santé a bien une dimension économique, ne serait-ce qu'en assurant le bien-être et la bonne santé qui permet de travailler pour produire. Le Partenariat Public Privé (PPP) s'annonce comme une voie privilégiée qu'il faut développer. A ce sujet, l'organisation les 06 et 07 Novembre 2017, à l'initiative de l'Alliance du Secteur Privé de la Santé du Sénégal (ASPS) et de la Fédération Ouest Africaine du Secteur Privé de la Santé en partenariat avec le MSAS, d'un symposium international sur le PPP en Afrique. Cet événement a consacré le leadership du Sénégal dans la CEDEAO avec la participation de 350 délégués venus de 55 pays dont 37 d'Afrique avec la présence de 05 ministres de la santé.

Pour terminer son propos, Docteur Ardo Ba dira que « la RSE, sujet important mais sensible, mérite l'intérêt de tous car elle nous concerne tous ». Il proposa alors de mieux définir la RSE, afin que tout le monde parle le même langage, et de la hisser à un niveau institutionnel. Pour ce dernier point, il assura que l'ASPS est disposée à y participer en accord et en collaboration avec le patronat.

- ***Discours de M. Abdou DIOUF, Représentant du Forum de Saint-Louis***

Dans son intervention, M. DIOUF a remercié RSE SENEGAL pour la tenue du 9ème forum sur la RSE au Sénégal à Saint-Louis, et ceci d'autant plus que cela coïncide avec le forum de Saint-Louis. Par ailleurs, il a félicité M. Philippe BARRY pour tous les efforts qu'il déploie pour la promotion de la RSE au Sénégal. Enfin il a trouvé le thème du forum pertinent et a souhaité un excellent séjour à tous les participants.

- ***Discours de M. Alassane MBENGUE, Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Action Sociale***

Dans son discours, M. MBENGUE a d'abord fait un bref rappel historique sur Saint-Louis. Il a ensuite rappelé l'attachement du partenariat qui lie le MSAS au secteur privé, attachement qui s'est manifesté lors du symposium international sur le partenariat public privé dans le secteur de la santé en Afrique, mais aussi à l'occasion du forum national de plaidoyer pour la mobilisation de ressources. Ce forum a été un moment fort, non seulement par la mobilisation des acteurs et les fortes décisions prises par le Chef de l'Etat, mais également par un engagement fort formulé par le secteur privé national pour financer la santé. Cet engagement du secteur privé est marqué par sa volonté de contribuer à hauteur de 200 milliards pour les prochaines années.

Monsieur le Directeur de Cabinet a annoncé d'importantes initiatives prises par le gouvernement dans les sens du renforcement du rôle du secteur privé dans le développement économique du pays. Ces initiatives ont trait au cadre juridique et institutionnel, au renforcement du dialogue national avec le secteur privé dans la définition des stratégies globales financement du système de santé. Elles ont contribué à renforcer les liens entre le MSAS et le secteur privé avec au bout du compte la signature en Mai 2016 d'une convention entre le MSAS et l'ASPS. Grâce à cette convention, il existe maintenant un cadre de dialogue permanent sur les rôles et responsabilités des parties prenantes du secteur privé de la santé, sur l'évaluation du niveau de dialogue entre les secteurs public et privé de la santé, sur l'évaluation de la contribution du secteur privé aux principaux marchés et domaines de la santé, sur l'identification des opportunités actuelles et potentielles pour un PPP, et enfin sur la dynamique de l'offre et de la demande de service dans le secteur.

La RSE constitue un pilier essentiel dans cette stratégie nationale de mobilisation de ressources et le ministère s'engage à renforcer la collaboration entre lui et le privé national.

Présidium de la cérémonie d'ouverture

3.2. Remise de trophées à des entreprises

Cette cérémonie de distinction a été dédiée à des entreprises qui se sont illustrées dans la RSE. La RSE est une philosophie, une approche méthodologique, mais aussi des actes. Parmi ces actes il y a un acte fondateur qui est la publication d'un rapport RSE qui marque le stade ultime de l'adhésion à cette démarche. La publication d'un tel rapport est encore un acte nouveau au Sénégal, mais des entreprises comme SONATEL, TERANGA

GOLD, GDS, EIFFAGE sont en train de faire des efforts dans ce sens. Ces efforts ont été alors récompensés pour encourager ces entreprises et inciter les autres à suivre ces bonnes pratiques.

M. MBENGUE recevant le trophée de SONATEL

Trophée de TERANGA GOLD donné à M. Issa DABO

M. Abdou SAMB recevant le trophée de GDS

M. Gérard SENAC recevant le trophée de EIFFAGE

3.3. Panel 1 : Des soins de qualité pour tous, responsabilités et opportunités du partenariat public privé des acteurs de la Santé

Modéré par M. Amath BA de RSE SENEGAL, ce panel a réuni :

- M. Ibrahima BALDE, Ministère de la Santé/Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques ;
- Dr Tidiane SIBY, Directeur Général, Fondateur du Laboratoire BIO 24 ;

- Dr Massamba DIOP, Directeur Général, Fondateur de SOS Médecin Sénégal ;
- Dr Ardo Boubou BA, Président de l'Alliance du Secteur Privé de la Santé ;
- Dr Ousmane GUEYE, Directeur de l'Hôpital de Saint Louis ;
- Dr Moussa SENE, Directeur de l'Hôpital de Richard Toll.

Les panélistes du premier thème

- **Propos de M. Ibrahima BALDE, Ministère de la Santé/Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques**

M. BALDE a évoqué le fait que le ministère de la santé a compris que l'action publique à elle toute seule ne saurait suffire à assurer des résultats probants pour atteindre des indicateurs majeurs au regard des ODD, et en particulier de l'ODD 3. Avec la création de l'ASPS, le ministère de la santé travaille et s'ouvre davantage au secteur privé. A travers cette collaboration étroite, le MSAS cherche un accompagnement du secteur privé surtout en ce qui concerne la recherche d'appuis d'investissement pour financer la santé sur les volets que le ministère ne peut pas à lui tout seul assurer. Le PPP est donc important dans le secteur de la santé pour aider à assurer aux sénégalais une santé pour tous, à moindre coûts et partout.

- **Propos de Dr Ardo Boubou BA, Président de l'Alliance du Secteur Privé de la Santé**

Créée en Octobre 2014, l'ASPS regroupe l'ensemble des acteurs du secteur privé de santé a précisé Dr Ardo Ba. Elle est née de la volonté du MSAS et de ses partenaires au développement qui ont compris que le système de santé est composé du public et du privé. Cependant cette dernière n'était pas suffisamment prise en compte dans la collecte des indicateurs et ses efforts n'étaient pas comptabilisés. La collaboration entre l'ASPS et le

MSAS est excellente et a débouché, en Mai 2016, à la signature d'une convention de partenariat avec comme objectif la délivrance de soins accessibles et de qualité à tous les citoyens, surtout défavorisés, partout où ils sont sur le territoire nationale. Les pays d'Afrique qui avaient atteint les OMD en 2015, en dehors des îles du Cap-Vert, étaient des pays où le PPP est très fort. Et à ce propos, le Kenya est leader. Ces alliances ont été créées dans tous les pays de la CEDEAO et se sont regroupées en fédération ouest africaine.

- **Propos de Dr Ousmane GUEYE, Directeur de l'Hôpital de Saint Louis**

Dans le même sillage que les deux premiers intervenants, Dr GUEYE est revenu sur l'importance du PPP dans le financement de la santé. Ce que le MSAS a compris en mettant en place, à travers la direction des établissements de la santé, le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. L'objectif majeur est de mettre à la disposition des structures sanitaires des fonds pour relever le plateau technique et permettre aux populations d'avoir accès aux soins de qualité. Le PPP est un modèle mais aussi un fer de lance pour le relèvement de l'économie des pays.

- **Propos de Dr Tidiane SIBY, Directeur Général, Fondateur du Laboratoire BIO 24**

Bio 24 a été créé pour relever le défi de l'internationalisation de la prise en charge sanitaire. Et l'arrivée de SOS Médecin a renforcé cette prise en charge. S'agissant du PPP, Bio 24 avait déjà commencé à nouer un partenariat avec les hôpitaux où n'entraient généralement pas les structures privées. Par ailleurs, l'aspect formation étant très important dans l'offre de service de santé, Bio 24 a signé une convention de partenariat avec l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar pour recevoir des étudiants. Bio 24 a également compris que pour être plus performante il fallait s'engager dans la RSE et être membre de l'ASPS.

- **Propos de Dr Moussa SENE, Directeur de l'Hôpital de Richard Toll**

Dans la dynamique de la santé pour tous, sous le prisme du PPP, l'hôpital de Richard Toll a des attentes par rapport à la réforme hospitalière, au système de management relatif au secteur privé pour plus efficacité, a plaidé Dr SENE. Au-delà de ces attentes, il y a également l'implémentation des outils de gestion du privé dans le public. Enfin, les attentes concernent aussi la manière de capter des ressources privées pour opérationnaliser les objectifs dans le secteur public.

- **Propos de Dr Massamba DIOP, Directeur Général, Fondateur de SOS Médecin Sénégal**

Le défi de SOS Médecin a été d'amener cette médecine de pointe en Afrique et au Sénégal en particulier sans la dégrader et mieux d'être leader sur le plan international dans certains domaines. SOS Médecin s'est investi dans beaucoup d'actions qui relevaient de la RSE sans même en prendre conscience. Mais grâce au partenariat avec RSE Sénégal, SOS Médecin a bien conscience maintenant de ces actions. Ces dernières sont aujourd'hui très diversifiées et vont même dans le domaine de la formation à l'urgence et à la gestion des premiers secours. Par ailleurs des enseignements gratuits sont donnés à l'Université de Thiès pour participer dans la formation de jeunes et susciter en eux l'amour du métier d'urgentiste.

Il est prouvé aujourd'hui qu'une pathologie mal traitée dans l'urgence va coûter beaucoup plus chère voir entrainer la mort. Et pour un Etat, bien traiter les urgences constitue une économie de santé.

A la suite de ces premières réactions des panélistes où il a été aussi question de discuter sur la contribution de la médecine privée dans la réalisation des objectifs de couverture médicale et d'accès aux soins de qualité, il s'agit maintenant de voir comment coordonner toutes les énergies qui s'activent autour du sujet. Et en cela, la RSE apparait alors comme un prisme sous lequel la question pourrait être prise en charge.

➢ Interventions du public

- **Propos de Dr Isseu TOURE, Directrice de Shops Plus**

L'USAID à travers son projet Shops Plus s'intéresse pour la première fois, dans le cadre de son programme santé, au secteur privé, a laissé entendre Dr TOURE. Après la fin des OMD en 2015, il a été constaté que le Sénégal n'a pas pu atteindre ses objectifs. Et avec le lancement des ODD, il était nécessaire de recadrer. A ce propos il est fondamental que tous les acteurs puissent dialoguer, et dire, chacun pour ce qui le concerne, ce qu'il fait. Ainsi seulement, des décisions éclairées pourront être prises.

- **Propos du Pr Ibrahima KONATE, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis**

L'UFR Santé, a expliqué le Professeur, existe depuis 2010 pour un effectif de 400 étudiants sur 08 niveaux. Les premiers diplômés sont attendus en Décembre 2018. L'hôpital de Saint-Louis constitue pour l'UFR un site de stage pour les étudiants. Pour ce qui est du PPP, les Facultés de Médecine intègrent les acteurs privés dans leur fonctionnement. C'est ainsi que ces acteurs sont présents dans la conférence des doyens des Facultés de Médecine du Sénégal. Par ailleurs, c'est dans les Facultés de Médecine qu'est formé le personnel destiné aussi bien au secteur public qu'au secteur privé. L'ensemble des praticiens universitaires participent également à faire fonctionner les structures privées.

Le développement d'un pays ne peut pas seulement se faire sur la base du public, mais le privé y a sa place. Il est donc important qu'il y ait une collaboration public-privé pour que les indicateurs soient relevés.

La RSE est une recommandation aux Facultés de Médecine car un consensus mondial sur leur responsabilité sociétale a été établi. Elle impose à ces Facultés de produire du personnel de qualité pour relever le défi de la santé.

- **Madame Anne Marie MBENGUE SEYE, Administratrice Générale d'Afrivac**

La fondation Afrivac mobilise le secteur privé depuis 2013, avant la clôture des OMD, pour un soutien dans son projet de vaccination des enfants, a informé Madame l'Administratrice Générale.

Des entreprises comme BIO 24, SODEFITEX, ont été parmi les premières à soutenir ce projet.

Après ce témoignage, elle a posé les questions suivantes à l'endroit surtout de l'ASPS :

Comment les acteurs privés de la santé peuvent faire partie intégrante de l'administration de vaccins dans le programme élargi de vaccination ? Comment sera-t-il possible de faire des structures privées des relais dans la distribution du vaccin ?

Après ces questions, il a été remarqué que des actions se font dans le domaine de la santé aussi bien par les acteurs publics que par les acteurs privés. Néanmoins, cette remarque a suscité des questions comme :
Comment faire pour systématiser, amplifier et pérenniser ces actions ? Comment relever le défi de la bonne gouvernance dans le secteur de la santé ? Est-ce que le cadre législatif et réglementaire qui régit la santé aujourd'hui répond aux exigences du moment ? Comment le MSAS compte impliquer le secteur privé pour tirer la quintessence de son potentiel ? Dans un contexte où les laboratoires pullulent, comment est-ce qu'on pourrait mettre en place un organe public-privé de régulation et de contrôle de la mise aux normes de ces laboratoires ?

➢ Réactions des panélistes

- **Réaction de Dr Ardo BA, Président de l'Alliance du Secteur Privé de la Santé**

L'ASPS, sur le principe, est prête et est outillée à accompagner le programme de vaccination, a répondu M.BA, il reste juste à déterminer comment faire cela en collégialité. Certes les pédiatres participent aujourd'hui à ce programme de vaccination, mais les cliniques, les cabinets médicaux, et les autres structures privées sont bien disposés à y participer également, a affirmé le président de l'Alliance.
Revenant sur la RSE, le Docteur pense qu'il faut l'amener au niveau institutionnel, car le travail que M. Philippe BARRY a entrepris depuis ces années doit, à présent, passer à une autre échelle. Mais il faut d'abord bien le définir pour que tout le monde le comprenne bien, car il y a beaucoup de gens qui font de la RSE sans le savoir. Par ailleurs, abordant la question de la pratique de la médecine privée, il a insisté sur le fait qu'elle n'est pas aussi chère qu'on voudrait le faire croire. Car au-delà de l'impératif de rentabilité, il y a un esprit citoyen et un patriotisme qui animent tous les acteurs du privé. La médecine privée a certes un coût, mais elle offre de la qualité !

- **Réaction de M. Ibrahima BALDE, Ministère de la Santé/Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques**

Nouer un PPP est une chose importante. Mais pour y arriver, il faut que les acteurs qui se parlent se connaissent. A ce propos, il est nécessaire aujourd'hui de définir qui est dans le secteur privé et cela interpelle la lutte contre la médecine illégale. Avant d'aborder les éléments de fond de la collaboration, un nettoyage d'un certain nombre d'éléments de l'environnement du partenariat est fondamental. Le contrat d'objectifs et de moyens est un élément inclue dans une gestion publique pour apporter des outils du privé qui permettent une évaluation des actions des unités hospitalières. Dans la politique d'hospitalisation, des essais d'externalisation sur des produits et services des unités hospitalières ont été effectués avec les privés. Ces essais ont été des prémices d'une expérimentation d'approche privée dans le cadre de la gestion publique. Le

public ne peut pas continuer à travailler à l'aveuglette sans indicateur de bord pour voir quels sont les résultats attendus, les coûts induits et l'efficacité pour la population. D'un autre côté, le privé ne peut pas faire l'économie de nettoyer les acteurs illégaux qui se trouvent en son sein. La collaboration public-privé a toujours existé, mais n'a jamais été matérialisée par un cadre d'échanges et de partenariat avec une ligne d'actions visible, des objectifs opérationnels pensés et une évaluation au bout. C'est donc une fois que les différents acteurs auront fait le travail nécessaire qu'on définira un cadre de travail et de dialogue permanent avec des objectifs clairs et des stratégies bien définies.

Avec l'initiative SHOPS PLUS, le MSAS s'est décomplexé un peu de son rapport avec le privé qui était souvent tutélaire très strict d'inspection. Le MSAS a aujourd'hui des points focaux du secteur privé au sein des régions médicales et Saint-Louis constitue un exemple. Le MSAS a compris tous les enjeux qu'il a à collaborer avec le secteur privé, et une cartographie du secteur privé a été initiée et faite avec l'appui de l'USAID et de SHOPS PLUS pour savoir qui est où et qui fait quoi. Ensuite il y a eu une mission de révision du cadre juridique, car les textes sont obsolètes. L'objectif est de prendre les bonnes décisions, les urgences prioritaires pour changer les dispositifs légal et réglementaire qui permettent à la fois l'épanouissement des acteurs en tant qu'entrepreneurs mais également de veiller aux normes et protocoles qui régissent le métier de la médecine. Au-delà des ODD que l'on cherche à atteindre, le MSAS a fini par comprendre que la santé pour tous c'est avec tous les acteurs de la santé.

- **Réaction de Docteur Massamba DIOP**

Les entreprises sont confrontées à une fiscalité même sur la gratuité qu'elles font. Il est nécessaire de mettre un cadre législatif clair et incitatif, sinon les entreprises seront dans une insécurité fiscale potentielle.

- **Réaction de Dr Tidiane SIBY, Directeur Général, Fondateur du Laboratoire BIO 24**

Un labo d'analyse est un complément pour que le médecin puisse traiter, surveiller efficacement une maladie, c'est donc un instrument à surveiller régulièrement. Les labos pullulent et sont même parfois ouverts par des médecins. Au Sénégal il y a 17 labos privés agréés par le MSAS, au moment il y a beaucoup d'autres labos non agréés. Il y a certes un besoin, mais la pullulation de ces labos constitue un danger. Avec le partenariat entre l'Alliance et le MSAS, ce dernier en a conscience et a initié la création de la Direction des Laboratoires qui fait un travail énorme pour la régulation et la mise aux normes.

A la suite de ces réactions des panélistes, Madame le Médecin Chef de la Région de Saint-Louis a été interpelée sur le PPP, sur la cartographie des acteurs et sur la mise aux normes au niveau local.

Dans sa réponse, elle a évoqué le fait qu'il faut trouver un cadre pour permettre aux acteurs de communiquer et de donner le meilleur d'eux même. Le MSAS s'emploie pour que ce cadre soit plus vivant, car il existait pour les partenaires techniques et financiers mais n'était pas ouvert au privé. Ces privés sont maintenant en association et sont très dynamiques dans la région de Saint-Louis et ont compris son importance pour la santé pour tous. Il y a des actions qui sont menées, mais elles ne sont pas capitalisées. Avec les OMD, les performances n'ont pas été atteintes pour les indicateurs de santé, car tous les acteurs de la santé n'ont pas été

pris en compte. Aujourd'hui avec les ODD, non seulement il faut tenir en compte tous les acteurs, mais aussi il faudra avoir des principes de gestion, de transparence et de redevabilité.

Photo du public

3.4. Panel 2 : Engagement communautaire des Acteurs de la Santé et des Entreprises RSE dans le domaine de Santé

Ce deuxième panel de la 9ème édition du forum sur la RSE a été aussi modéré par M. Amath BA de RSE SENEGAL. Il a réuni :

- Mme Khadidiatou NAKOULIMA, Directrice Générale de NEST FOR ALL ;
- Mme Seynabou NDIAYE, Médecin Chef de la Région de Saint-Louis ;
- M. Ahmed Bachir DIOP, Directeur Général de la SODEFITEX ;
- M. Issa DABO, Directeur des Relations Communautaires de SABODALA GOLD OPERATIONS (SGO) ;
- Dr Isseu TOURE, Directrice du Programme SHOPS PLUS (USAID) ;
- M. Abdou SAMB, Directeur des Ressources Humaines de GDS.

Les panélistes du deuxième thème

- **Propos de Mme Khadidiatou NAKOULIMA, Directrice Générale de NEST FOR ALL**

Nest FOR ALL, a expliqué Mme NAKOULIMA, est une entreprise qui met en place des structures de santé destinées à la femme et à l'enfant. L'entreprise propose un suivi médical intégral de la femme et de l'enfant, avant la grossesse, pendant la grossesse, mais également la prise en charge de l'accouchement, de la césarienne ou de la chirurgie gynécologique. Par ailleurs, l'entreprise offre également un service de suivi de l'enfant de la naissance jusqu'à l'âge de quinze ans.

- **Propos de Mme Seynabou NDIAYE, Médecin Chef de la Région de Saint-Louis**

La Région Médical est le niveau intermédiaire de la pyramide sanitaire du Sénégal, et représente un niveau de coordination et de suivi, a fait comprendre Mme NDIAYE. Cette pyramide sanitaire a trois niveaux : central, intermédiaire et opérationnel. Le niveau intermédiaire supervise le niveau opérationnel et est appelé à devenir une Direction Régional de la Santé. Car, dans le cadre de la stratégie de financement de la santé, il est apparu qu'il fallait un renforcement de compétences et des ressources humaines au niveau intermédiaire pour mieux suivre et coordonner les programmes de santé.

- **Propos de M. Ahmed Bachir DIOP, Directeur Général de la SODEFITEX**

SODEFITEX est une agro-industrie opérant dans le tiers du Sénégal et existe depuis 43 ans. Privatisée depuis 2003, l'entreprise intervient en agriculture contractuelle basée essentiellement sur le coton. Mais depuis 03 ans elle se diversifie dans la culture du riz, du maïs, etc. Etant en agriculture contractuelle, SODEFITEX se soucie de la santé de ses fournisseurs, mais aussi de ses 700 salariés et des populations de sa zone d'influence ainsi que de la santé de l'environnement.

- **Propos de Dr Isseu TOURE, Directrice du Programme SHOPS PLUS (USAID)**

SHOPS PLUS est un projet de l'USAID qui contribue à une meilleure prise en compte du secteur privé pour le renforcement du système de santé en vue de l'amélioration des indicateurs de santé, dans les domaines de la santé maternelle, de la planification familiale, de la lutte contre le paludisme de façon spécifique. SHOPS PLUS intervient dans trois domaines : améliorer la disponibilité et l'utilisation des produits de santé de qualité ; rendre disponible et accessible des services de planification familiale et de santé maternelle de qualité ; renforcer la gouvernance et le partenariat public-privé.

Et dans le cadre de ce partenariat, SHOPS PLUS a réalisé la cartographie du secteur privé comme activité préalable. A cet effet, le rapport de cette étude est déjà prêt, il ne reste juste qu'à organiser un atelier de partage. SHOPS PLUS a aussi travaillé dans le cadre de l'évaluation, de la promotion du partenariat public-privé dans le domaine de la santé et un rapport a été également produit. Dans ce rapport il est fait également mention du cadre législatif et réglementaire ; le cadre de dialogue et son renforcement.

- **Propos de M. Issa DABO, Directeur des Relations Communautaires de SGO**

TERANGA GOLD est une entreprise canadienne cotée au niveau de la bourse de Toronto et de Sidney. Par sa filiale SGO, elle exploite la mine d'or de Sabodala. L'entreprise est consciente de ses externalités et met ainsi un point d'honneur à la santé des communautés impactées.

Dans le cadre d'un partenariat privé-privé TERANGA GOLD et SODEFITEX ont initié des activités contribuant au relèvement du niveau de vie des populations.

- **Propos de M. Abdou SAMB, Directeur des Ressources Humaines de GDS**

GDS est une entreprise filiale de la Compagnie fruitière et s'est installée à Saint-Louis depuis 2003. Elle emploie environ 3000 employés et se soucie de la santé de ses travailleurs. Chez GDS la santé au travail c'est avant tout la santé des familles de ses travailleurs. Par ailleurs, GDS s'intéresse aussi à la santé des communautés de sa zone d'influence. S'agissant du partenariat public-privé, M. SAMB pense qu'il a toujours existé, mais est non formalisé et non structuré.

Après ce tour de table introductif des panélistes, les questions suivantes leur ont été posées :

Question 1 : Quels sont les axes sur lesquels NEST FOR ALL s'est appuyée pour grandir et quels sont les difficultés qu'elle a rencontrées ?

Question 2 : Comment SODEFITEX fait-elle pour faire face aux nombreuses sollicitations relevant parfois de l'Etat, surtout que la population de sa zone d'activité fait partie des plus pauvres ? Quelles recommandations formuleriez-vous pour que votre engagement communautaire soit mieux compris par les autorités et mieux soutenu ?

Question 3 : Comment la SGO arrive à gérer ses rapports avec les communautés qui ont parfois des attentes énormes par rapport à l'entreprise qu'elles croient pouvoir faire toujours plus ? Est-ce que vous vous sentez accompagné et compris ?

Question 4 : Comment GDS gère-t-il ses rapports avec les communautés de sa zone d'opération ? Ces actions RSE sont-elles comprises par ces communautés ?

Question 5 : Comment est-ce que vous, en tant que structure décentralisée, êtes organisés ? Quelles sont les relations que vous avez avec le secteur privé ?

Question 6 : Quelle est la réaction de SHOPS PLUS en tant qu'accompagnateur des pouvoirs publics et du secteur privé dans partenariat public-privé pour le renforcement de la santé ?

➢ Réactions des panélistes

- **Réaction de Mme Khadidiatou NAKOULIMA, Directrice Générale de NEST FOR ALL**

Le défi de NEST FOR ALL a été de rendre accessible les soins de santé de qualité et à un prix raisonnable, surtout pour les personnes qui n'ont pas de couverture maladie. NEST FOR ALL propose des forfaits sociaux pour les populations de classe moyenne. Concernant les difficultés, il s'agit surtout du cadre réglementaire qui n'est pas incitatif pour encourager l'investissement.

- **Réaction de M. Ahmed Bachir DIOP, Directeur Général de la SODEFITEX**

La SODEFITEX a mis en place pour le personnel de l'usine (saisonniers et permanents) des infirmeries dans les régions de Kolda, Kédougou, Tambacounda. Mais les 2/3 des visites et des distributions de médicaments sont octroyés aux populations riveraines. En effet, il a été constaté que la productivité agricole est très affectée pendant la saison des pluies à cause du paludisme. Aussi la SODEFITEX a décidé de mener des actions de lutte contre cette maladie.

Les unités industrielles de la SODEFITEX sont aujourd'hui pour la plupart encerclées par des habitations. Il se pose alors la question du risque industriel. Et à ce propos, SODEFITEX s'est battue pour préserver la santé des populations et de l'environnement. Ce qui a valu au complexe agro-industriel de Vélingara de la SODEFITEX d'être certifié qualité-sécurité-environnement.

Pour ce qui est du partenariat public-privé, il gagnerait à être plus formel et plus systématique.

La SODEFITEX pour sa part a longtemps fait de la RSE sans le savoir. C'est la rencontre avec M. Philippe BARRY qui lui a permis de bien comprendre la RSE. Aujourd'hui elle en train de capitaliser et de travailler sur un rapport RSE pour mieux communiquer sur ce qu'elle fait.

Certes la RSE fait appel à la spécificité et à la personnalité des entreprises qui cherchent avant tout à impacter positivement les populations de leur zone d'opération. Mais il est important et stratégique que celles qui interviennent dans la même zone puissent travailler ensemble afin d'optimiser les actions pour plus d'impacts.

- **Réaction de M. Issa DABO, Directeur des Relations Communautaires de SGO**

Il existe au Sénégal un cadre institutionnel, mais la problématique du rôle des acteurs se pose. SGO est bien consciente de ses impacts sur l'environnement qui constituent une de ses priorités en matière de RSE. SGO axe ses interventions suivant une approche communautaire et sur la base de documents de planification élaborés au niveau local. En effet, les compétences étant transférées, la déclinaison des priorités relève du niveau local. En matière de santé, c'est la Région Médicale avec le Médecin Chef de Région qui identifie les priorités sanitaires de la localité. Et par rapport à cela, SGO apporte son appui financier. La contribution dans le secteur de la santé de la SGO est très importante. A titre d'exemple, avant l'arrivée de la SGO, la commune de Khossanto avait un poste de santé pour presque 24 000 habitants. Aujourd'hui il y a un poste de santé pour 6 000 habitants et ces postes sont équipés avec dotation de médicaments et d'ambulances par la SGO.

- **Réaction de M. Abdou SAMB, Directeur des Ressources Humaines de GDS**

Les entreprises qui œuvrent dans la RSE se voient parfois confiées un rôle qui est en fait régalien. Cette incompréhension ne vient pas des autorités qui comprennent le rôle des entreprises, mais c'est plutôt les communautés qui ne le comprennent pas. Et à ce niveau, il est important que la RSE soit vulgarisée auprès des communautés qui doivent comprendre qu'elle n'est pas une obligation.

Au niveau de la santé, GDS donne souvent un appui ponctuel aux districts ou postes de santé, mais parfois cet appui est utilisé pour payer des salaires !

- **Réaction de Mme Seynabou NDIAYE, Médecin Chef de la Région de Saint-Louis**

Le processus de planification commence au niveau des collectivités locales par l'élaboration d'un plan local qui intéresse le médecin ou l'infirmier de la localité. Ce plan rend compte des besoins en santé des populations. A côté de ce plan local il y a un plan de travail annuel (PTA) au niveau du secteur de la santé. Il faut souligner qu'il y a une méconnaissance des priorités. Et pour corriger cela, il est important d'avoir des instances au niveau local pour définir ces priorités. Il faut aussi inscrire au niveau des PTA les priorités des collectivités locales, celles des partenaires techniques et financiers et celles des partenaires du secteur privé.

Par ailleurs, il est fondamental que les actions effectuées par les différents acteurs soient formalisées et capitalisées. Et ces derniers doivent dire où formaliser et comment capitaliser. Il revient aussi à l'Etat de dire ce que fait chaque acteur dans les différentes zones.

Les entreprises doivent faire du reporting, car c'est un moyen de valoriser leurs actions. Ces dernières pour la plupart ne sont tenues en compte dans le bilan du MSAS. Le défi est de savoir ce que les différents acteurs font en matière d'actions pour la santé, où et comment ils le font et comment faire pour qu'ils accompagnent le MSAS. Le recensement des différents acteurs était alors important et cela a permis de différencier le secteur privé santé et le secteur privé non santé. Le savoir-faire du secteur privé intéresse le secteur public eu égard à l'efficacité et à l'efficience des actions du privé. Pour avoir le même résultat, il faut une volonté de redevabilité et d'esprit civique.

- **Réaction de Dr Isseu TOURE, Directrice du Programme SHOPS PLUS (USAID)**

Les mines créent de l'emploi, mais aussi occasionnent des dommages environnementaux et sociaux qui impactent sur le système de santé et sur les moyens à mettre en œuvre dans le secteur de la santé. Il est donc important que le système de santé soit davantage accompagné dans ces zones, car du fait de l'activité minière les besoins sont multipliés. Des investissements sont effectués, mais les populations sont exigeantes et font parfois dans le nihilisme. Cela veut dire que ce qui est fait n'est pas suffisamment capitalisé et n'est pas visible. Il est donc important de définir les objectifs au départ avec toutes les parties prenantes et de faire l'évaluation pour savoir à quel niveau les objectifs ont été atteints. Aujourd'hui même si la RSE n'est pas une obligation, il est tout de même important d'exiger aux entreprises de faire du reporting. Ce dernier permettrait, a priori, d'avoir une idée sur le potentiel de financement de la santé.

Il n'y pas une stratégie nationale pour ce qui concerne le PPP incluant la RSE. Il est important d'avoir cette stratégie ainsi que des indicateurs de mesure. Par ailleurs, il est nécessaire de définir un cadre de suivi au niveau national, au niveau régional et même au niveau local.

Dans un autre registre, il est possible de trouver un moyen d'alléger la fiscalité pour les entreprises qui contribuent dans le financement de la santé. Dans ce sens, un plaidoyer doit être mené par le MSAS.

Le respect des normes et protocoles dans le secteur de la santé est important si on veut fournir un service de qualité à la population. Dans le cadre de la CMU, les entreprises pourraient s'engager à cotiser pour les populations la somme requise pour bénéficier d'une couverture sanitaire.

- **Quelques réactions du public**
  - **Intervention de Dr Abdoulaye NDOYE, Conseiller Départemental et Vice-président Conseil d'Administration de Saint-Louis**

L'appui du secteur privé aurait eu beaucoup plus d'impacts si les actions étaient ciblées par rapport aux besoins exprimés. Les collectivités locales ont certes un plan de développement intégré, mais il faut définir une stratégie nationale et avoir un cadre régional intégré. Ce cadre devrait permettre un échange d'informations entre tous les acteurs mais aussi une valorisation plus d'efficience des investissements faits par les uns et les autres.

  - **Intervention de Docteur Ndour, Médecin du Travail à la Société de Culture Légumière**

Les entreprises ont intérêt à contribuer dans la CSU. C'est vrai qu'il y a un problème de transparence et de traçabilité d'un côté et de l'autre un problème d'identification des besoins. Il est important que le niveau périphérique et le niveau intermédiaire identifient leurs besoins en formation, en santé, en éducation ou autres, pour aider les entreprises à mieux cibler leurs actions.

Au niveau de la gouvernance de la santé, il est fondamental qu'il y ait une implication des entreprises dans le Plan de Travail Annuel (PTA) des districts pour que ces dernières soient plus motiver à participer dans l'effort de santé. Par ailleurs, les entreprises gagneraient à appuyer les postes de santé qui sont dans leur zone d'opération pour éviter de se faire envahir par la population riveraine.

Après cette intervention du public, les questions suivantes ont été posées aux panélistes :

Est-ce qu'il n'y a pas de possibilité de mettre en place des lignes de financement à taux préférentiel pour des entreprises qui se sont engagées dans des actions RSE ?

Est-ce que ces incitations doivent seulement se limiter à l'aspect fiscal ou faudrait-il imaginer d'autres mécanismes ?

- **Réaction de Mme Khadidiatou NAKOULIMA, Directrice Générale de NEST FOR ALL**

Les actions isolées ne sont pas efficientes. Il faudra qu'elles s'inscrivent autour d'un programme national. L'ensemble des contributions devrait, s'il y a une bonne gestion, faire plus d'impacts positifs. Par ailleurs, le milieu de la santé est très conservateur, mais il faut que les modèles économiques soient repensés. Il faut que l'action sociale soit complétement intégrée dans les modèles économiques.

Le secteur privé tout comme le public, doivent investir dans la formation initiale et la formation continue, car les protocoles et techniques de soins évoluent de façon permanente. La santé c'est aussi beaucoup de prévention. Il est fondamental de mettre l'accent sur cela, si on veut avoir de bons indicateurs.

- **Réaction de Mme Seynabou NDIAYE, Médecin Chef de la Région de Saint-Louis**

Au niveau local, les services techniques de la santé identifient les besoins et une micro planification est faite avec les populations afin d'élaborer une feuille de route. Aujourd'hui, il est question d'élargir les actions concernées et de mettre tout le monde au même niveau d'informations.

Il est important d'introduire les TICs dans la stratégie de financement de la santé. Et à ce propos, la recommandation forte est de mettre en place une plateforme régionale d'informations par rapport à l'implication des différents acteurs dans le domaine de la santé. Il faut aussi une communication basée sur l'éthique et la connaissance de la loi.

Les partenaires techniques et financiers abordent aujourd'hui les problèmes de santé par la démarche du faire-faire. Des équipes sont délocalisées au niveau régional et accompagnent les autorités publiques sur le plan technique et sur tout le processus.

Par rapport à la formation, les paradigmes ont changé. Et dans les écoles de formation, il ne s'agit plus de l'approche par les connaissances, mais plutôt de l'approche par les compétences.

- **Réaction de M. Ahmed Bachir DIOP, DG de la SODEFITEX**

Il faut structurer les actions RSE menées par les entreprises et aussi les pérenniser. Il faut réfléchir sur les mécanismes d'incitation des entreprises à s'engager dans la RSE, mais aussi sur comment faire profiter au Sénégal de ce que les entreprises peuvent apporter dans le cadre de cette RSE. La création d'un cadre de dialogue et de gouvernance public-privé est fondamentale.

- **Réaction de Dr Isseu TOURE, Directrice du Programme SHOPS PLUS (USAID)**

Il faudrait une approche stratégique et flexible autour des priorités définies aussi bien au niveau local qu'au niveau national. Il faut une concertation, une fédération des ressources et une conjugaison des efforts pour régler les problèmes. Les différents acteurs doivent être plus responsables aussi bien dans le reporting que dans le contrôle de l'action ayant bénéficié d'un appui.

- **Réaction de M. Issa DABO, Directeur des Relations Communautaires de SGO**

Les actions ne devraient pas être dispersées, car il existe un cadrage au Sénégal. La santé est un secteur décentralisé qui est aujourd'hui confié aux collectivités locales. Toutes les actions menées doivent normalement passer par ces collectivités où les besoins sont exprimés et les priorités établies.

- **Réaction de Réactions de M. Abdou SAMB, DRH de GDS**

Le reporting sur les données sanitaires de l'entreprise est effectué régulièrement par GDS et par d'autres. Mais le reporting RSE pourrait ne pas prospérer car le bilan social qui est une obligation n'est pas respecté a fortiori la RSE qui n'est pas une obligation. Le concept de RSE doit d'ailleurs être plus vulgarisé, mais aussi celui de Responsabilité Sociétale Individuelle (RSI).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :

La 9ème édition du Forum sur la RSE au Sénégal s'est tenue le 25 Novembre 2017 dans la Ville de Saint Louis à l'initiative des acteurs suivants : Laboratoire BIO 24, SOS Médecin Sénégal, Nest For All, Alliance du Secteur Privé pour la Santé (ASPS) et RSE Sénégal. Cette édition a été placée sous le parrainage du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

Le Forum RSE 2017 qui a enregistré 130 participants s'est inscrit dans la dynamique du forum de mobilisation de ressources pour le financement de la santé tenu la semaine précédente, au cours duquel le Chef de l'Etat a exposé sa vision d'un secteur de la Santé dynamique, développé sur la base d'un partenariat public privé imprégné des valeurs du Développement Durable avec une culture de l'efficacité, de la transparence, des indicateurs de performances et d'impact.

Les acteurs publics et privés réunis lors du Forum de Saint-Louis sur la RSE ont partagé le même diagnostic et les pistes de solution, il reste à présent à engager la mise en œuvre sur la base des principes de la RSE.

Au terme des travaux, il a été recommandé ce qui suit :

- Renforcer la confiance et les synergies entre le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale et l'Alliance du Secteur Privé de la Santé (ASPS) comme axe de référence du partenariat public privé ;
- Créer un cadre institutionnel de concertation et de régulation en charge de parachever la cartographie en cours des acteurs de la Santé à l'échelle nationale, régionale et locale afin de recenser toutes les compétences, leur profil académique, leurs équipements d'exploitation, leur conformité aux normes et règlements en vigueur, et proposer un programme de mise à niveau avec un échéancier ;
- Procéder à la mise à jour des textes législatifs et règlementaires régissant le secteur de la Santé en y intégrant des principes de bonne gouvernance et de redevabilité ainsi que des mesures d'impact social et environnemental ;
- Créer un observatoire des pratiques répréhensibles qui va répertorier les manquements à la réglementation, les dysfonctionnements du système et les délais de correction. Cet observatoire pourra également servir d'outil d'aide à la décision pour le règlement des litiges entre les acteurs de la Santé : concurrence déloyale, conflits d'intérêts, infractions ;
- Stimuler et pérenniser l'implication du secteur privé sanitaire et non sanitaire dans le financement des politiques de santé publique par l'élaboration d'une stratégie nationale inclusive basée sur :

  - L'identification des besoins à l'échelle nationale, régionale et locale,

  - Le recensement des ressources budgétaires : apport de l'Etat avec objectif de 15% du PIB, contribution de la communauté des partenaires techniques et financiers, et apport du complément par une contribution volontaire du secteur privé, soit par la prise en charge de postes de dépenses, soit par une contribution à un fonds national d'appui au secteur de la Santé géré dans la transparence par le Ministère de tutelle sous le contrôle du partenariat public privé,

avec une incitation fiscale pour les entreprises donatrices et une reddition périodique des comptes aux souscripteurs afin qu'ils puissent apprécier la justification, la destination et l'impact de leur implication.

- Eriger l'engagement communautaire en culture d'entreprise en redéfinissant ses contours : il constitue une partie de la RSE mais ne saurait la résumer à son champ d'intervention. L'engagement communautaire peut constituer un levier de développement national et local à la condition de s'inscrire dans le cadre d'une politique nationale partagée par les acteurs, que les actions soient répertoriées par l'autorité publique et fassent l'objet de reporting afin d'en apprécier les volumes, la cohérence, la traçabilité et la durabilité. La condition du succès est la mise en place d'un cadre fiscal incitatif (réduction d'impôts ou accès facilité à des lignes de financement de la formation, de la transition énergétique) qui permettra aux entreprises citoyennes de s'engager de manière durable dans le processus.

Ce sera là les bases d'un développement durable, inclusif, inspiré des principes directeurs de la RSE.